

Argenton-sur-Creuse



d'une rive à l'autre

> Travaux

Le réaménagement
du centre-ville

> Social

Le centre communal
d'action sociale

> Vie associative

Les Amis du Merle
Blanc

> Histoire locale

Le 9 juin 1944

> Évènements

Le panorama de l'été



FESTIVAL DEBUSSY
28 > 31 JUILLET 2016
ARGENTON-SUR-CREUSE (36)

IMMERSION
2 SCÈNES
18 CONCERTS
DONT 12 GRATUITS
+ CONFÉRENCES
+ EXPOSITIONS

WWW.FESTIVALDEBUSSY.COM

Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30; le samedi, de 8h30 à 12h00.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Fermetures : jeudi 14 juillet et lundi 15 août

Conseils municipaux

Prochaines réunions : vendredi 25 juin 2016 et vendredi 21 octobre 2016 à 20h30.

Régie des Eaux

Adresse : Mairie d'Argenton-sur-Creuse

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 et mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30 -

Tél. 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Ramassage des ordures ménagères à Argenton

Sont annulés : pour le secteur Argenton-Ville, les ramassages du jeudi 14 juillet et du lundi 15 août.

Camping municipal des Chambons

Ouverture du 1^{er} mai au 30 septembre 2016.

Ecoles maternelles et élémentaires

Rentrée : jeudi 1^{er} septembre - Inscriptions : renseignements au 02.54.24.65.23.

École de musique et de danse

Réinscriptions : du 01/06 au 01/07/2016 - Inscriptions : du 22/08/2016 au 24/09/2016

Rentrée : lundi 12/09/2016

Cérémonie patriotique

Samedi 18 juin : Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Rassemblement à 12h00, square Charles de Gaulle.

Collectes de sang à Argenton

Mardi 5 juillet de 9h à 13h à l'Espace Jean Frappat - Mardi 2 août de 9h à 13h à la salle Charles Brillaud (à côté du Musée de la Chimiserie) - Mardi 4 octobre de 15h à 19h à l'Espace Jean Frappat.

Conditions d'accès au don : pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité ; avoir entre 18 et 71 ans (de 18 à 65 ans pour le plasma) ; être reconnu médicalement apte au don ; respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons (4 dons autorisés par an pour les femmes et 6 dons pour les hommes).

Alerte canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recense les personnes fragilisées en vue de les contacter et de vérifier leurs besoins en cas de déclenchement de l'alerte « canicule ». Le registre des personnes à contacter est ouvert aux personnes résidant à leur domicile et âgées d'au moins 65 ans ou âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail ou adultes handicapés. L'inscription sur ce registre est une démarche volontaire et facultative. Elle s'effectue auprès du CCAS. Cette inscription peut, le cas échéant, être réalisée par un tiers, obligatoirement par écrit. Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la mairie à la rubrique « Habiter à Argenton / Action Sociale ».

Circuit de transports collectifs

Un circuit de transports collectifs gratuits a été mis en place par la municipalité depuis février 2016, le mercredi après-midi et le samedi matin, afin de favoriser les déplacements entre certains lieux de la périphérie et le centre-ville, la maison de santé et le supermarché du Merle-Blanc. Depuis le 1^{er} juin, le circuit a été enrichi d'un arrêt supplémentaire, situé place Voltaire, pour permettre aux habitants du quartier de Saint-Etienne de bénéficier du service. Pour connaître le détail des 13 arrêts du mini bus, contactez l'accueil de la mairie au 02 54 24 12 50.

Terrains à vendre au lotissement des Grouailles

La commune d'Argenton vend 27 terrains à bâtir dans le lotissement des Grouailles. Les surfaces varient de 570 à 926 m² et le prix de vente est compris entre 35 et 39 € le m². Contact mairie : 02.54.24.65.34.

Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative

Adresse : 13, place de la République.

Horaires : juin et septembre : du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; juillet et août : du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Le dimanche et les jours fériés (jeudi 14/07 et lundi 15/08) : de 9h30 à 12h30

Tél. 02.54.24.05.30. Site : www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière l'Office de Tourisme)

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00; le samedi de 8h30 à 9h30.

Tél. 02.54.01.00.93. Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Interdiction de brûler les déchets verts

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre ou dans un incinérateur individuel. Or les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épiluchures, etc.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'un compost individuel.

Textes : Circulaire NOR DEVR1115467C du 18 novembre 2011 et arrêté préfectoral n° 2007-07-0084 du 10 juillet 2007.

Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que pendant les périodes suivantes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Texte : arrêté préfectoral N° 2001-E-1962 du 13 juillet 2001.

Occupation du domaine public

Si vous déménagez et devez empiéter sur le domaine public, une autorisation de voirie pour moins de 24 heures peut vous être délivrée. Pour cela, contactez la police municipale au 02.54.01.00.93. Si vous souhaitez effectuer des travaux et devez empiéter sur la voie publique pour une durée supérieure à 24 heures, vous devez solliciter une autorisation d'occupation du domaine public à l'aide d'un formulaire disponible à l'accueil de la mairie, auprès de la police municipale ou sur le site internet de la mairie à la rubrique « Démarches pratiques / Police municipale ».

État-civil

NAISSANCES du 01/01/2016 au 30/04/2016

Le 12/02/2016 : **GÉCÈLE Andrea**. Le 15/02/2016 : **JOURDAN Célia**. Le 25/02/2016 : **BARBEY CAILLAUD Sian**; **MALLET Leane**. Le 02/03/2016 : **DAOÛT Maxime**. Le 05/03/2016 : **VINCENT Rafaël**. Le 17/03/2016 : **LAGOUTTE LANTZ Laucky**. Le 12/04/2016 : **COQUELET Hélène**.

MARIAGES du 01/01/2016 au 30/04/2016

Le 30/01/2016 : **Maud BONNET** et **Maher DACHRAOUI**.

DÉCÈS du 01/01/2016 au 30/04/2016

Le 06/01/2016 : **Andrée BROUARD**, veuve VERVALE, 89 ans. Le 07/01/2016 : **Suzanne POIRON**, épouse LE SAUX, 83 ans. Le 15/01/2016 : **Jacques MARMOIN**, 87 ans. Le 21/01/2016 : **Roger DUPONT**, 91 ans. Le 04/02/2016 : **Raymond MEIGNANT**, 91 ans. Le 05/02/2016 : **Raymonde REBILLAUD**, veuve RIVIÈRE, 92 ans; **Juliette GABORIAU**, veuve LAUMORTE, 92 ans; **Pascuala CORTÈS**, veuve RUBIRA, 91 ans. Le 13/02/2016 : **René BLANCHARD**, 96 ans. Le 19/02/2016 : **Jean DUMAS**, 82 ans; **Yvonne BARRAULT**, veuve HERVET, 95 ans. Le 20/02/2016 : **Jean-Claude LEITNER**, 63 ans. Le 24/02/2016 : **Marie LAGOUTTE**, veuve CASTELLS, 88 ans. Le 29/02/2016 : **Rolande CHARLES**, 94 ans; **Laurinda FERREIRA**, veuve LOUREIRO, 88 ans. Le 01/03/2016 : **Annette VALADE**, épouse SCHIEL, 69 ans. Le 18/03/2016 : **Hélène BARRÉ**, veuve LEBORGNE, 99 ans. Le 20/03/2016 : **Raymond MATHÉ**, 94 ans. Le 26/03/2016 : **Georges VILLENEUVE**, 94 ans. Le 02/04/2016 : **Jeannine PION**, veuve PRÉVOST, 89 ans. Le 05/04/2016 : **Bernard BÉCAVIN**, 68 ans. Le 07/04/2016 : **Ginette ALEXANDRE**, veuve BOUZANNE, 58 ans; **Maurice LARDEAU**, 87 ans. Le 09/04/2016 : **Guy VANDEPUTTE**, 81 ans. Le 10/04/2016 : **Marcelle LONGEQUEUE**, 90 ans. Le 22/04/2016 : **François BORDESOLLE**, 77 ans. Le 24/04/2016 : **Marcelle BERTHIAS**, veuve CHEVAL, 82 ans. Le 27/04/2016 : **Michel NADAUD**, 67 ans.



Sommaire

■ infos pratiques	2
■ éditorial	3
■ dossier	4-5
Le réaménagement du centre-ville	
■ brèves	4-5
■ évènements	6-7
Festiv'été; Mercuria; Debussy 2016	
■ dossier	8-9
Le centre communal d'action sociale	
■ brèves	8-9
■ Pays Val de Creuse Val d'Anglin	10
Le programme Leader	
■ expressions politiques	10
■ vie associative	11
Les Amis du Merle Blanc	
■ acteur économique	11
Le marché couvert	
■ histoire locale	12
9 juin 1944: le massacre d'Argenton-sur-Creuse	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication :
Vincent Millan

Crédits photos :
Droits réservés

Réalisation :

Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé

Impression : Groupe Sodimass
36800 Le Pont Chrétien

> éditorial

Chères Argentonnaïses, chers Argentonnaïses,

C'est avec toujours le même plaisir que je m'adresse à vous par cet éditorial. Voilà maintenant un an que le premier numéro de notre bulletin municipal « Argenton-sur-Creuse – d'une rive à l'autre » est paru. Vous êtes très nombreux à nous dire votre satisfaction quant à la parution de cette revue. Toute la rédaction et moi-même, nous vous en remercions.

Nous avons à cœur de vous tenir informés de tout ce qui se passe dans notre ville et aussi de mieux vous faire connaître, numéro après numéro, tous les acteurs qui participent à son dynamisme.

Dans ce numéro enrichi, pour cette fois-ci de 12 pages, vous découvrirez plus en détail les programmes du Festiv'été, de la fête nationale, de Mercuria et du festival Debussy, quatre manifestations qui vont rythmer le mois de juillet. Un dossier évoquera le rôle et les missions du Centre Communal d'Action Sociale. Un autre portera sur le nouvel aménagement du centre-ville. Ces travaux seront maintenant vite terminés et nous avons tous envie de pouvoir profiter de nouveau pleinement de cet espace public.

Ne voulant pas dévoiler l'ensemble du contenu, je souhaiterais néanmoins consacrer quelques lignes de cet éditorial au massacre d'Argenton-sur-Creuse qui a eu lieu le 9 juin 1944 et qui vous est relaté en dernière page. Argentonnaïses depuis toujours, j'ai comme beaucoup d'entre vous le souvenir de propos de parents, grands-parents ou d'autres proches relatant ce qu'ils avaient vu, vécu ou ne serait-ce qu'entendu. Cet événement qui a marqué leurs mémoires doit rester ancré dans les nôtres et dans celles des générations futures. Nous sommes tous en responsabilité : cet épisode si douloureux ne doit pas tomber dans l'oubli ou dans la banalisation. La municipalité fera, quant à elle, toujours le nécessaire pour commémorer cet épisode tragique de la Seconde Guerre mondiale.

Dans l'espoir que vous apporterez à ce quatrième numéro autant d'intérêt qu'aux trois premiers numéros, je vous souhaite un bel été et de très bonnes vacances à toutes et tous.



Vincent Millan

Maire d'Argenton-sur-Creuse

Le réaménagement du centre

Les échappées à vélo
le 21 août à Argenton



Avec 3 500 km de pistes cyclables, la Région Centre-Val de Loire est la première région de tourisme à vélo en France.

Organisées dans le cadre de l'opération régionale « Fêtes du vélo », les « Échappées à vélo en Région Centre-Val de Loire » ont pour objectif d'amener un large public vers une découverte patrimoniale, culturelle et naturelle de territoires touristiques remarquables.

Particulièrement sensible à cette opération, la municipalité d'Argenton-sur-Creuse a choisi d'organiser une échappée « Au fil de l'eau » le dimanche 21 août 2016 en étroite collaboration avec le VTT Club Argentonnois et la section CLC – Cyclos – marcheurs.

De la découverte des bords de Creuse d'Argenton à Saint-Gaultier ; à celle des rives de la Bouzanne, les participants découvriront successivement châteaux, églises, cœurs de villes historiques, viaduc, pont de bois et musées le long d'un parcours en boucle de 30 km.

Deux ravitaillements vous seront proposés sur le parcours.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Inscription sur place. Tout public

Possibilité de location de vélo :
02.54.60.06.16

Port du casque recommandé
Panier repas à prévoir

Lieu d'accueil :
Place du Champ de Foire

Rassemblement : 9h30

Départ : 10h00, parcours encadré
et balisé avec ravitaillements

Retour vers 16h30

Dans quelques semaines, les derniers pavés seront posés dans la rue grande et marqueront la fin du chantier de réaménagement du centre-ville.

Dès le printemps 2014, la municipalité d'Argenton-sur-Creuse décide de lancer son projet de réaménagement du centre-ville. Plusieurs réunions publiques ont été organisées pour débattre du projet et suivre l'avancement des travaux. Après 20 ans sans aucune intervention, ces rues nécessitaient des travaux d'embellissement pour permettre à la ville de conserver son charme et ses atouts.

Après une première phase de rénovation des réseaux de gaz au printemps 2015, les travaux de réaménagement et d'embellissement ont commencé début septembre dans la rue du Point du Jour et sur la place Carnot. Achevés quelques jours avant Noël, les travaux ont repris début janvier pour débiter le pavage de la rue Grande. Fin avril, le carrefour de la rue Grande et de la rue d'Orjon a également été refait dans le cadre de ces travaux pour faciliter l'accès au Vieux-Pont et améliorer la circulation. Début juillet, les 200 mètres de la rue Grande seront définitivement recouverts de pavés. Au final, plus de 800 000 pavés de granit ocre, gris, et jaune flammé auront été posés dans ces rues.

Le parvis de l'église Saint-Sauveur a été repensé pour en libérer l'espace, favoriser la lumière et soutenir toutes les utilisations. Le nouveau parvis de l'église est désormais recouvert de grandes

dalles grises de granit. Des tulipiers de Virginie, arbres à fleurs, ont été plantés et la fontaine, élément apprécié de chacun, a été réinstallée après une restauration offerte par l'entreprise Lenzi d'Argenton-sur-Creuse.

Des travaux de rénovation seront effectués sur l'église Saint-Sauveur d'ici à la fin juin et au cours de l'automne. Ces travaux vont permettre de mieux protéger l'édifice et de le mettre en valeur avec un éclairage spécifique mais également de restaurer la porte.

Des nouveaux bancs, des luminaires et des bacs à fleurs, permettant la plantation de nouvelles fleurs et d'arbustes, vont être installés dans toute cette partie du centre-ville. Ils seront, à terme, disposés tout au long de la rue Grande et sur le parvis de l'église.

Le montant total de ce programme d'investissement est de 916 000 €. L'Etat, le ministère de l'Intérieur et la Région Centre-Val de Loire ont soutenu ce projet de réaménagement du centre-ville en versant une subvention représentant respectivement, 30 %, 22 % et 18 % du budget global des travaux.

Outre l'embellissement du centre-ville d'Argenton, les travaux modifient les usages en soutenant une nouvelle cohabitation des piétons, des vélos et des véhicules. Ces rues sont désormais un espace partagé. En les classant dès l'été



La pose des derniers pavés dans la rue Grande.

ville bientôt terminée



Le nouveau parvis de l'église Saint-Sauveur

2015 zone de rencontre (voir encadré sur les règles à adopter), la vitesse a été réduite à 20 km/h pour garantir la sécurité des piétons et favoriser la déambulation devant les magasins. La priorité est donc donnée aux piétons pour promouvoir l'esprit convivial qui caractérise tant ces rues.

Les choix s'inscrivent, par ailleurs, dans le programme d'installation de la voie verte reliant le Blanc à la Châtre en passant par Argenton. Cette voie cyclable traverse le centre-ville en empruntant la rue Grande pour rejoindre les bords de Creuse. Un marquage des directions et des distances a déjà été posé sur les pavés. Des parkings à vélo sont désormais disponibles sur la place Carnot pour répondre aux besoins des cyclistes quotidiens et de ceux de passage.

Les travaux de réaménagement ont également permis d'améliorer l'accessibilité des commerces en réduisant au maximum les marches ou les seuils. Un

nouveau schéma de stationnement a été définitivement adopté et concrétisé grâce aux travaux. Neuf places de stationnement limitées à 10 minutes ont été matérialisées dans la rue Grande pour permettre d'effectuer des achats rapides dans les commerces de la rue. Quinze places, en zone bleue (limitée à 1 h 30 au maximum) ont été conservées dans la rue du point du jour et sur la place Carnot avec un positionnement désormais en épi et le long du marché couvert.

Dès le début de l'été, les festivités vont reprendre dans le cœur rénové du centre-ville. FESTIV'été va investir la place Carnot le mercredi 29 juin : les élèves de l'école de musique y proposeront un après-midi festif et musical et en soirée, ils laisseront la place pour deux concerts. Le samedi 2 juillet, la braderie annuelle organisée par l'UCIA va s'installer sur les nouveaux pavés pour proposer de bonnes affaires.

Rappel sur les règles de circulation dans une zone de rencontre :

- Les piétons ont la priorité sur l'ensemble des véhicules.
- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée.
- La vitesse est limitée à 20 km/h pour les véhicules motorisés.
- Les cyclistes peuvent circuler à double-sens.

La zone de rencontre englobe la place de la République, la rue Charles Brillaud, la rue des Tanneurs, la rue Grande et la rue du Point du Jour.

Invitation à une réunion publique le 27 juin

La municipalité vous invite à une réunion publique d'échanges sur l'action municipale et la vie de la commune autour de Monsieur le Maire Vincent Millan, le lundi 27 juin à 18 h 45 dans le préau de l'école George Sand.

La 13^e édition du marché national des potiers



Organisé par l'office de tourisme, le 13^e marché national des potiers aura lieu cette année le dimanche 26 juin 2016.

Il rassemble chaque année des professionnels de la céramique venant de toutes les régions de France.

Le savoir-faire et la qualité des œuvres de ces artisans d'art contribuent indiscutablement au succès de la manifestation.

Leurs créations de grès, raku, porcelaine, terre vernissée, etc., aux styles, aux couleurs et aux formes uniques s'harmonisent parfaitement avec le charme pittoresque des bords de la Creuse, le long de la promenade du Rabois.

Plus d'une quarantaine de potiers seront présents pour accueillir le public et animer cette journée désormais incontournable de la cité argentonnoise. L'accès est gratuit.

Actions possibles pour les chats en lien avec la SPA

La commune d'Argenton-sur-Creuse, en accord avec la société protectrice des animaux (SPA) de Montierchaume, a la possibilité de participer à la stérilisation des chats errants dits « libres » (contact à la Mairie : 02.54.01.00.93).

Par ailleurs, la SPA de l'Indre peut aider à stériliser les chats sédentaires des propriétaires qui n'en auraient pas les moyens financiers.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la SPA :

Téléphone : 02.54.34.74.27
ou spa.indre@wanadoo.fr.

Festiv'été 2016

Fêter en toute convivialité l'arrivée de l'été et des vacances scolaires, animer le cœur d'Argenton sur Creuse gratuitement et pendant 4 jours en mêlant musique professionnelle et amateur, voilà l'objectif du désormais traditionnel festival « FESTIV'ÉTÉ ». Cet événement d'ampleur, organisé par la commune épaulée par une solide équipe de bénévoles, aura lieu

cette année les 29 et 30 juin, et les 1^{er} et 2 juillet.

Le jeudi et le vendredi, des apéritifs-concerts seront organisés à 19 heures en partenariat avec des bars de la ville. Ils permettront au public de conjuguer plaisir d'un verre entre amis, plaisir de la musique et plaisir de la découverte d'un quartier de la ville.

Le samedi, cette année, aura lieu également la braderie des commerçants, organisée par l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale (UCIA) d'Argenton. Entre musique et flâneries le long des stands, il y en aura pour tous.

Les spectacles 2016

Côté amateurs, nous aurons des concerts par l'École de Musique et de Danse : les classes de piano et violon, Graines d'Orchestre et P'tites Notes avec l'Orchestre Junior d'Ardenes, la classe « Musiques Actuelles » et la classe de percussions, mais aussi les élèves de Rollinat avec le Club Musique du lycée et le Glee Club du collège.

Côté professionnels, des Concerts Découvertes Festiv'été avec « Charl'hot Club », « Boudris Brothers », « Les Têtes de Piafs » et « Natty Crew », et en soirée : de la musique tzigane avec « Rodinka », du pop-rock avec « La Cafetera Roja », du turbo-folk avec « Brick à Drac », et enfin du jazz-blues avec Karoline Blandin dans « In love with Marilyn ».

Une fanfare surprenante animera également la place de la République le samedi matin.



Répétition pour le concert du soir sur la Place de la République.

Le 14 juillet, une fête populaire

C'est en 1880 qu'est instaurée cette date symbolique en tant que fête Nationale annuelle. Cette fête symbolise pour les Français la fin de la monarchie absolue. Cette commémoration qui se voulait militaire dans un premier temps a très vite évolué vers des festivités au succès populaire.

ANIMATIONS GRATUITES

13 juillet

21h30 retraite aux flambeaux : départ place du Champ de foire - rue d'Orjon - rue du Rabois (parade des barques illuminées le long de la promenade) - rue Grande - Place de la République.
La municipalité invite les riverains à déposer des éclairages sur leurs fenêtres ou dans leur jardin à cette occasion

22h30 Bal populaire animé par Gérard Benoiton, place de la République.

14 juillet

15h00 Jeux pour enfants, place de la République, (nombreux lots offerts par la Municipalité)

17h00 Lâcher de ballons - Goûter offert par la Municipalité

22h00 Concert de la Société Musicale Argentonnoise, Espace Jean Frappat

23h00 Grand feu d'artifice en musique suivi d'un bal place de la République animé par la formation Romain Theret (5 musiciens, 1 chanteuse)



Bal populaire organisé sur la Place de la République.

Dans ce cadre, et comme chaque année, la municipalité d'Argenton-sur-Creuse propose de nombreuses manifestations les 13 et 14 juillet avec le concours des jeunes sapeurs pompiers d'Argenton, une parade de barques illuminées sur la Creuse avec l'aimable participation de la société de pêche, « le Chaiboiseau » et de particuliers, un bal les soirs du 13 et 14 juillet, des jeux et un goûter pour les enfants, un lâcher de ballons, une retraite aux flambeaux pour toute la famille, un concert de la société musicale argentonnoise et le très attendu feu d'artifice.



Mercuria 2016

Le festival de folklore international d'Argenton-sur-Creuse, organisé par l'association Mercuria, aura lieu cette année les 22, 23 et 24 juillet.

Son ambition ? Donner aux habitants et aux touristes des spectacles, des animations de qualité pour découvrir et apprécier les « Cultures du Monde » dans un esprit de paix et de tolérance. Et le public répond chaque année présent, heureux de découvrir les musiques, les danses et les costumes traditionnels de groupes venus du monde entier.

Cette année, le festival présentera ainsi les arts traditions populaires de trois pays : la Côte d'Ivoire, le Kirghizstan, pays d'Asie Centrale situé près de la Chine, et le Tatarstan, République de la fédération de Russie, situé sur les bords de la Volga. Deux groupes français seront également présents : l'un de Vendée, et le second



Danse des Joyeux Vendéens à l'affiche en 2016.

du Berry, que les Argentonnais connaissent bien, puisqu'il s'agit des Tréteaux du Pont Vieux d'Argenton.

Dès le vendredi 22 juillet, la ville sera animée, de la maison de retraite « le Clos du Verger » à la Place de la République, avec un Bal Folk gratuit et ouvert à tous en soirée.

Le week-end se poursuivra par un défilé dans les rues des groupes invités le samedi matin, puis par deux

spectacles le samedi soir à 21h et le dimanche après-midi à 15h30.

Une cinquantaine de bénévoles participent à l'organisation et à l'animation de cet événement très apprécié des Argentonnais et de leurs visiteurs depuis maintenant 27 ans.

Cette année, les réservations pourront se faire sur places numérotées, pour répondre aux vœux du public.

Renseignements au 06.85.78.11.53

Réservations au 06.74.09.35.17

Debussy 2016

La cinquième édition du festival Debussy, organisé par « Classique en Berry » et s'inscrivant dans le dispositif national des festivals labellisés « Réseau SPEDIDAM » aura lieu du 28 au 31 juillet. Ce rendez-vous incontournable, à la fois populaire et prestigieux, aura cette année un thème, l'eau, qui fera l'objet d'une immersion fabuleuse dans l'univers de Debussy et de nombreux autres compositeurs.

A n'en pas douter, ce sont très certainement les jardins de la Grenouille où seront donnés comme chaque année les concerts gratuits des après-midi,

qui ont inspiré ce thème aux organisateurs. Dans ces ravissants jardins, outre les concerts sur la scène, des « interludes » seront proposés dans les écrans de verdure et de nombreux stands accueilleront les festivaliers : boutique, disquaire, billetterie, ainsi qu'un bar en plein air.

La beauté des lieux, la gratuité des concerts doivent inciter tout un chacun à découvrir le plaisir des aubades en plein-air, la légèreté d'un après-midi musical en toute convivialité.

La Grande Halle accueillera les concerts du soir, avec cette année

notamment Michel Dalberto pour un récital « piano aqueux » autour de Debussy et Ravel, Jean-François Zygel qui improvisera sur le film « Gardiens de phare » de Jean Grémillon, et le légendaire Richard Galliano, qui a fait salle comble à Argenton au printemps, reviendra avec le Quatuor Debussy pour clôturer le festival.

Debussy 2016, ce sera aussi :

- des Matinées off organisées par la ville d'Argenton avec l'Orchestre des Jeunes de la Région Centre, le programme exceptionnel des chansons de Bilitis de Debussy à Argentomagus et trois concerts par les étudiants du Pôle Supérieur de Paris Billancourt ;
- des conférences : « L'eau en musique » par Rodolphe Bruneau-Boulmier de France Musique ;
- une exposition avec l'UPOP d'Argenton-sur-Creuse ;
- un film au cinéma avec l'association Eden Palace ;
- un concert en commun avec le musée d'Argentomagus et l'association des amis du musée.



Scène des concerts gratuits de l'après-midi dans les jardins de la Grenouille.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Au centre d'une action de proximité

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est l'outil spécifique de la commune pour mettre en œuvre la politique sociale communale.

Argenton, ville fleurie



La municipalité d'Argenton est très attentive au bien-vivre de ses habitants et hôtes de passage. Pour cela elle attache un soin particulier à la qualité de ses espaces verts et de son fleurissement.

En toutes saisons, la ville est embellie de teintes harmonieuses et éclatantes, que ce soit dans les massifs, les bacs, les jardinières ou les suspensions. Pour cet été ce ne sont pas moins de 35 variétés de plantes annuelles qui ont été sélectionnées pour parer la ville, parmi lesquelles figurent le géranium, l'ipoméée, la rose d'Inde, le dahlia, le pétunia, le surfinia, l'œillet d'Inde ou le bégonia.

La recherche de l'esthétique s'accompagne d'un entretien minutieux et respectueux de l'environnement. Ainsi l'utilisation de produits phytosanitaires est en constante diminution depuis plusieurs années. De plus la gestion de l'eau pour l'entretien des espaces verts est un enjeu essentiel. La tolérance à la sécheresse est l'un des critères retenus dans le choix des plantes. L'utilisation de paillage dans les massifs et le recours au système d'arrosage automatique par goutte à goutte ou aux bacs avec réserve d'eau sont également des moyens utilisés pour limiter la consommation d'eau.

Les efforts menés depuis plus de 20 ans ont été récompensés par l'attribution du label Villes et Villages Fleuris. Argenton a ainsi obtenu son classement 1 fleur en 1996, son classement 2 fleurs en 2000 et depuis 2004 elle affiche fièrement ses 3 fleurs. Les critères d'attribution du label, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

Grâce à Jean-François Combaud et à toute l'équipe des Espaces Verts de la ville d'Argenton, la qualité du fleurissement est toujours au rendez-vous !

Établissement public administratif, il est doté d'un budget propre, d'un personnel spécifique (une secrétaire à mi-temps). Ce budget provient essentiellement de la commune mais également des dons et legs qui lui sont faits. Géré par un Conseil d'Administration, dont Monsieur le Maire, Vincent Millan, est le président, le CCAS est également composé de membres élus issus du Conseil Municipal et de membres nommés représentants d'associations. Des bénévoles participent également à la mise en place des actions du CCAS.

Le code de l'action sociale précise que le CCAS anime « une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées... » (Article L.123-5).

Les missions du CCAS sont de deux ordres : obligatoires (analyse des besoins sociaux, coordination des interventions sociales de la commune, domiciliation des personnes sans domicile fixe et instruction des demandes d'aide sociale) et facultatives (aides financières et gestion de services ou d'établissements médico-sociaux).

C'est au travers de ces aides facultatives que le CCAS exprime sa politique sociale et définit ses priorités d'action en fonction des besoins sociaux de la population, du budget alloué et des priorités fixées par la municipalité.

Le budget du CCAS permet de mettre en œuvre la politique sociale de la ville en liaison étroite avec les associations présentes sur le territoire. Les actions financées ou subventionnées sont principalement celles en direction des familles et de nos aînés. Coordinateur des interventions sociales dans sa commune, le CCAS développe aussi son appui aux associations.

Grace à la richesse du partenariat associatif argentonnois, des actions de prévention et développement social sont mises en œuvre comme « Ma santé en jeu » destinée aux collégiens afin de prévenir les addictions ou l'aide à la parentalité en direction des familles... Ce partenariat facilite également le développement d'actions indispensables pour nos concitoyens : aide alimentaire, animation et services auprès des seniors, aide à la mobilité professionnelle par le biais du micro crédit, accès à la culture et aux sports pour les enfants... Le CCAS participe également aux politiques départementales en attribuant chaque année une subvention à la Direction de la Prévention et du Développement Social (Fonds de Solidarité Logement et Fonds d'Aide aux jeunes en difficultés).

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, le centre communal d'action sociale, service de proximité par définition, a toujours été dans toutes ses



Après-midi au foyer des Anciens.



Locaux du pôle séniors inaugurée en 2013.

actions au service de nos concitoyens. Diversifiant ses interventions et le public bénéficiaire, le CCAS œuvre tant pour les familles que pour les aînés de la ville.

C'est en direction des personnes âgées que le CCAS souhaite mettre en œuvre une nouvelle action permettant de lutter contre l'isolement en favorisant le maintien de liens sociaux. Pour cela un pôle de bénévoles sera constitué pour effectuer des visites aux personnes qui le souhaitent, notamment en période es-

Bref historique des CCAS

Les C.C.A.S trouvent leur origine dans les bureaux de bienfaisance, créés par la loi du « 7 frimaire an V » (27 novembre 1796) et les bureaux d'assistance rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 juillet 1883. En novembre 1953, les bureaux de bienfaisance et les bureaux d'assistance s'associent pour créer les bureaux d'aide sociale. En 1978 le bureau d'aide sociale prend le nom de Centre Communal d'Action Sociale entériné par la loi du 6 janvier 1986.

Les missions et l'organisation du C.C.A.S seront précisées en 1995 par décret.

tivale où la veille du plan canicule est également enclenchée. Ce projet, validé par les membres du CCAS pourrait se concrétiser dès 2016.

Cette politique sociale renforce la solidarité locale et participe à une ambition affichée de la municipalité d'être au plus près de tous les administrés.

Prestations proposées aux familles

(soumises à condition de ressources) :

Tickets cantine à tarif réduit • Aides financières • Aides aux loisirs et à la culture

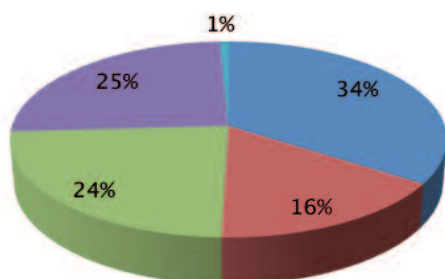
Prestations proposées aux aînés

Repas ou colis et goûter • Pôle Activités Séniors Anna et Amédée Rollinat (Foyer des Anciens) • Salle des mètres carrés sociaux au Merle Blanc (Foyer des Anciens) • Inscription registre canicule • Transport collectif en mini bus • Constitution et transmission des dossiers d'aide sociale au Conseil Départemental

Prestations proposées aux personnes isolées

Hébergement d'urgence en période hivernale • Aide alimentaire ponctuelle • Domiciliation postale.

Budget CCAS



- Aide aux Aînés (repas, colis, goûter)
- Animation du Foyer des Anciens ; Transport collectif par le mini-bus
- Aides aux Familles
- Subventions aux Associations et Organismes droit public (tout public)
- Hébergement d'urgence

Le 18 juin 2016, le club de l'USA Rugby fête ses 50 ans de compétition

Quel symbole que le 18 juin pour appeler les membres du club, les anciens comme les plus jeunes, à se réunir pour évoquer les grands moments du passé et envisager l'avenir de l'USA Rugby.

Le 18 juin, le Stade des Marais sera placé sous le signe de la fête, avec des jeux pour les rugbymen, petits et grands, mais aussi pour les autres, sportifs ou non. Tous sont invités à découvrir le rugby avec les valeurs qu'il véhicule : courage, esprit d'équipe, combativité, abnégation...

Cette journée sera clôturée par un grand banquet comme il est de tradition dans le monde du ballon ovale. Chacun pourra se remémorer à loisir les fondateurs du club et les figures emblématiques du rugby argentonnois : les Provot, Sourmin, Lemerle, Roche, Le Goff et bien d'autres encore. Ce sera l'occasion de faire revivre les multiples finales régionales, les victoires comme les défaites, les dates inoubliables ainsi que les diverses équipes qui ont construit l'histoire du club et ont fait sa renommée.

Argenton, lauréate de l'édition 2016 de la commune la plus sportive de la région

En mars 2016, la Ville d'Argenton-sur-Creuse s'est vue décerner le trophée de la « commune la plus sportive » de la région Centre-Val de Loire par le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire. Avec près de 2000 licenciés pratiquant 30 disciplines différentes, Argenton a été récompensée pour la qualité de ses installations, le dynamisme des associations sportives, les emplois liés à la vie sportive argentonnoise, les bons résultats sportifs et la part de subventions municipales dédiées au sport. Le concours était ouvert aux communes de 2501 à 9999 habitants. Argenton remporte le trophée devant 24 autres communes candidates.

La municipalité salue l'implication des sportifs et des bénévoles qui ont contribué à ce succès.

Le jury a également décerné à Argenton le Label commune sportive 2016-2020.



Le programme Leader, un fonds de soutien européen pour le sud de l'Indre

Depuis 2015, le territoire du Pays Val de Creuse-Val d'Anglin (soit 31 communes du sud du département dont Argenton-sur-Creuse) bénéficie pour la première fois du soutien du programme européen appelé Leader (Liaisons Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale). Ce dispositif, qui entre en application cette année, va s'étaler jusqu'en 2020. Il est une chance pour notre territoire en offrant près de 800 000 € de subventions pour des projets destinés à développer le sud de l'Indre.

Ce programme fonctionne à partir d'appels à projets et soutient des porteurs de projets publics ou privés (associations, entreprises) s'inscrivant dans la stratégie élaborée l'année dernière en concertation avec des acteurs issus du territoire. Ainsi, il a été décidé de concentrer les actions du programme Leader sur six axes: les circuits courts dans l'alimentation, la transition énergétique, la coordination de l'offre touristique sur les 31 communes, l'amélioration de la connaissance de l'environnement de notre

territoire, l'accueil de nouveaux habitants et de jeunes et enfin la responsabilisation des jeunes.

Si l'animation de ce dispositif et le soutien technique des porteurs de projets sont confiés aux services du Pays, les décisions pour l'attribution de ces financements émanent d'un groupe composé à plus de 50 % de membres de la société civile.

Aujourd'hui, des projets sont en cours d'élaboration sur le territoire de la commune.

Le programme Leader va soutenir la mise en place, dans les prochains mois, d'un service logement jeunes pour accueillir et accompagner la demande de logement ou d'hébergement de cette population.

Si vous avez un projet, une idée qui vous semble être dans l'esprit « leader » alors contactez l'équipe technique au 02 54 25 35 80 ou par courriel: leader.vcva@orange.fr



source : IGN réel : VCVA

Territoire du Pays Val de Creuse Val d'Anglin

› expressions politiques

Majorité municipale

Le 29 avril 2016, le conseil de la communauté de communes du Pays d'Argenton a validé le résultat de l'année 2015.

L'excédent réalisé, plus de 400 000 €, traduit une gestion rigoureuse de la part des élus et une forte implication des services. Cet excédent permet notamment de programmer des opérations d'investissement pour des établissements comme la piscine ou la bibliothèque afin de pérenniser leur bon fonctionnement.

Le 24 juin le conseil municipal aura, de la même façon, à valider celui de notre commune. À la vue des premières analyses et sachant que les mêmes causes produisent les mêmes effets, nous pouvons affirmer que l'excédent 2015 sera aussi de bonne tenue.

La majorité municipale souhaite rappeler qu'au-delà de certains écrits ou discours il y a les faits. Ces faits sont gages, années après années, d'une bonne gestion financière: des budgets volontaires, des résultats fortement excédentaires et des taux de fiscalité toujours stables et reconduits en mars. Lors de ce débat, l'opposition municipale a, elle, voté contre cette stabilité.

Opposition municipale

«**Les finances communautaires en bonne santé**»
...en êtes-vous sûr ?

Lors de la dernière réunion de la Communauté de communes, Vincent Millan était fier d'annoncer un excédent budgétaire de 420 000 €, signe, selon lui, d'une bonne santé financière et d'une gestion rigoureuse. Pourtant, la principale cause de cet excédent réside dans la baisse du montant des factures énergétiques (fioul, gaz...) due à la faveur d'un hiver clément. Qu'en sera-t-il si, dans quelques mois, la météo ou le coût des énergies fossiles en décident autrement ?

Il serait donc élégant de se garder de tout triomphalisme surtout lorsque l'on sait que notre Communauté de communes connaît un endettement chronique qui l'empêche d'investir jusqu'en 2022... Est-ce là le signe d'une bonne santé financière ? On ne s'étonnera donc pas que la grande majorité des maires de l'actuelle Communauté de communes du Pays d'Eguzon reste opposée au mariage forcé et imposé par le Préfet avec notre Communauté endettée.

Ludovic LIVERNETTE et les conseillers d'opposition

Le Merle Blanc: un quartier, un Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes du Merle Blanc créé en 1963 remplace la fête des vendanges. Il est le fruit de la convivialité des habitants du tout nouveau quartier du Merle Blanc, ceux qui ont construit les «Castors». Ils veulent animer leur lieu de vie et perpétuer l'entraide qui leur a permis de bâtir eux-mêmes leurs habitations.

Ils mettent en commun leurs savoir-faire pour construire de leurs mains le «nid du Merle» en 1972, local associatif rue du Pernin. Ils créent la fête locale animée par une cavalcade associant de nombreux chars fleuris, des groupes musicaux et de majorettes ainsi qu'une fête foraine importante.

En 1999 le nom de l'association devient «les Amis du Merle Blanc». Son activité, toujours aussi dense, ne concerne plus uniquement le quartier, elle participe activement à l'animation de la ville.

Chaque année, sont organisés loto, brocante, fête du Merle Blanc (3^e

week-end de juin), élection de la reine au cours d'un repas dansant convivial, aide au marché de potiers, à l'animation des 13 et 14 juillet et au Père Noël sur le toit, autant d'activités qui font appel au bénévolat.

Une association qui, comme beaucoup d'autres, recherche toujours des bénévoles pour des activités nouvelles, mais aussi pour former la «relève», problématique habituelle du remplacement des plus anciens dans le bureau et le comité directeur.

Dernière association de quartier d'Argenton, les Amis du Merle Blanc vous invitent dans le «nid du Merle» pour préparer les festivités des 17, 18, 19



Char du Merle Blanc lors de la cavalcade.

juin, jour de la fête des pères. Les Amis du Merle Blanc vous donnent également rendez-vous le 14 août pour la grande brocante sur la place du Champ de foire.

Contact de l'association :
Benoît Viard - Tél. 06.88.37.23.24

> acteur économique

Le marché couvert: « un art de vivre »

Le samedi matin à Argenton-sur-Creuse, l'agitation se fait presque palpable. «Normal» dirait tout Argentonnois habitué à prendre le pouls de la ville «c'est le jour du marché!». Le marché hebdomadaire est bien plus qu'une zone d'achalandage, c'est une institution, un espace de rencontre, de convivialité où il fait bon se croiser, se saluer ou échanger ses idées.

L'absence d'archives rend difficile la reconstitution de l'historique de ce marché. De nombreux Argentonnois se souviennent des étals installés en extérieur place Carnot, mais nul ne semble pouvoir dater son installation sur le site actuel.

Entièrement rénové de septembre 2007 à juin 2008, il se définit avant tout comme un marché alimentaire. Parfois bio, le plus souvent du terroir, les produits proposés à la vente sont



Allée du marché en fin de matinée.

des produits variés de bonne qualité et chacun y retrouve, parmi la quarantaine de commerçants présents, «son» marchand de légumes ou «son» fromager qu'il aura plaisir à retrouver régulièrement.

Certes nous avons perdu le côté authentique des marchés d'antan où il régnait une joyeuse cacophonie, mais il reste toujours aujourd'hui un esprit animé et sympathique, presque « un art de vivre ».

9 juin 1944, le massacre d'Argenton-sur-Creuse

Après le débarquement allié sur les plages normandes le 6 juin 1944, les actes de sabotage et de harcèlements des troupes allemandes par la Résistance se multiplient. Les Allemands décident donc de mener des opérations destinées à réprimer la résistance et à effrayer la population. La division Das Reich reçoit l'ordre de remonter de la région de Montauban vers la Normandie tout en nettoyant les maquis des résistants qui ne manqueront pas de s'interposer.

Le 9 juin au matin, les résistants passent à l'action à Argenton : ils investissent la gendarmerie, le commissariat, la poste et la mairie, et s'emparent d'un convoi d'essence destiné aux troupes allemandes en gare d'Argenton. Une voiture allemande, attaquée au sud d'Argenton, repart dans la direction de Limoges. Vers 17h45, une colonne allemande comportant 150 à 200 hommes entre dans la ville. Elle se heurte à la réaction de résistants postés sur la RN 20, puis à une dizaine de soldats du Premier Régiment de France assemblés dans un café, qui tirent puis se retranchent ensuite dans une cabane d'où ils arrivent à décrocher tandis que leur camarade Henri Rognon continue à tirer pour les couvrir.

Les Allemands, furieux, progressent dans la ville et tirent sur tous ceux qu'ils voient. De terribles scènes ont lieu : irruption dans des maisons et massacres de familles entières, telles madame Aubry et ses deux filles adolescentes, tirs sur des passants, sur

des habitants dans leurs jardins, etc. A la gendarmerie, des hommes sont arrêtés, emmenés à Maroux et fusillés. Puis les Allemands capturent des otages et les parquent dans un jardin au Petit Nice. Ils sont 174 qui passent la nuit et s'attendent à être fusillés.

Le lendemain matin, les Allemands les séparent en deux groupes : ceux qui ont leurs papiers d'identité et les autres. C'est alors que l'Alsacien réfugié Lothaire Kübel, professeur d'allemand au lycée Rollinat, intervient avec une force de conviction et une opiniâtreté exemplaires. Otage comme les autres après avoir été trouvé à la librairie Brunaud, il se sert de sa maîtrise de l'allemand pour défendre de nombreux otages. Il les présente comme des connaissances : ami du club de football, ancien élève, commerçant, employé, voyageur... afin qu'ils ne soient pas abattus.

Au total, Kübel, et Vautrin pour les cheminots, vont arriver à sauver le plus grand nombre des otages. Moins d'une quinzaine sont mis dans un camion. Parmi eux se trouvent cinq soldats du Premier régiment de France, qui sont en uniforme et ont été faits prisonniers, et les frères Thimonnier, deux adolescents fils d'un gendarme fusillé la veille, qui sont élèves de Kübel mais que celui-ci n'arrive pas à sauver. L'aîné est orienté vers le camion ; le second, qui aurait dû être sauvé, s'étant approché pour dire adieu à son frère, y est embarqué également.



Lothaire Kübel en 1994 à Argenton.

Peu après 7 heures, la colonne nazie quitte Argenton pour Limoges, emmenant les otages, dont deux cependant arrivent à s'échapper en sautant du camion à la sortie de la ville. Les Nazis se débarrassent des otages en les abattant, y compris les deux collégiens, au hameau du Malabre, dans les carrières de Gramagnat, à la sortie nord de Limoges, où quatorze corps seront retrouvés le 12 juin.

Un mémorial érigé par souscription au flanc de la colline du lycée Rollinat a été inauguré à la date anniversaire du 9 juin 1947 et fleuri le lendemain par le président de la République, Vincent Auriol. Il porte gravé de chaque côté d'une croix de Lorraine les noms des 67 morts du massacre, 56 hommes, femmes et enfants civils, 11 résistants, soldats du Premier Régiment de France et gendarmes.

Lothaire Kübel, alias Jean-Marie Cubel, a été fait le 25 février 1945 citoyen d'honneur de la ville et a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 8 mai 1990 au Petit-Nice, sur le lieu où il avait sauvé tant d'habitants. Le complexe sportif d'Argenton, inauguré le 3 décembre 2011, porte désormais son nom.

Chaque année, le 9 juin, une cérémonie de commémoration du massacre d'Argenton a lieu au Mémorial. Le rassemblement a lieu place de la République, il est suivi d'une montée au mémorial, de la lecture des noms des victimes par des élèves du collège et du lycée Rollinat, puis d'un vin d'honneur salle Charles Brillaud.



Mémorial du 9 juin 1944 érigé en 1947.